

POUR AFFICHAGE



SYNDICAT DU PERSONNEL DE SOUTIEN SCOLAIRE
DES DÉCOUVREURS (CSN)



« Convocation pour tout le personnel de soutien »

Québec, 9 novembre 2021

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

DATE: Lundi, 22 novembre 2021
HEURE: 18 h 45
ENDROIT : Rencontre virtuelle ZOOM



Ouverture et mot de bienvenue

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 27 septembre 2021
3. Renouvellement des assurances collectives VOTE
4. Point d'information sur la négociation et la mobilisation
5. Élections : poste de secrétaire générale et vérificateur comité de surveillance (fin de mandat 2 ans) VOTE
6. Levée de la réunion

***La rencontre débutera à 18 h 45, même si vous verrez apparaître 18 h 30, c'est la plateforme qui ne nous permettait pas d'ajuster ainsi l'heure, n'y tenez donc pas compte. Dès 18 h, nous pourrons vous faire entrer dans la salle. Merci de bien vouloir respecter le délai d'inscription ainsi que l'heure du début de l'assemblée.

POUR VOUS INSCRIRE

1. Cliquez sur ce lien :
<https://us06web.zoom.us/meeting/register/tZIqcemqrjkiHNVtAISK61hx2I6g5aEAetfc>
2. Inscrivez votre **prénom, nom, matricule** (numéro employé) et **courriel personnel** sur le formulaire d'inscription pour recevoir le lien de l'assemblée. Ce **lien est unique**, vous ne pourrez le transférer et il sera valide avec le courriel inscrit.
3. Une fois votre inscription reçue, vous recevrez un courriel de confirmation contenant les instructions et le lien Zoom pour rejoindre l'assemblée. Lors de l'assemblée, nous ferons les vérifications et seules les personnes inscrites à notre base de données qui ont une carte d'adhésion seront admissibles.
4. Vous avez jusqu'au **lundi 22 novembre 2021 à midi** pour vous inscrire.

AUCUNE INSCRIPTION APRÈS CETTE DATE NE SERA ACCEPTÉE

Considérant que le 13 mars 2020, l'état d'urgence sanitaire a été déclaré sur tout le territoire québécois;

Considérant que le 20 mars 2020, le gouvernement du Québec a adopté un décret (222-2020) interdisant les rassemblements intérieurs et extérieurs;

Considérant que les statuts et règlements du syndicat ne permettent pas la tenue d'une assemblée à travers une plateforme numérique ou autrement qu'en présence physique;

Considérant l'arrêté ministériel 2020-029 du 26 avril, que toute réunion, séance ou assemblée puisse se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux et que lorsqu'un votesecrèt est requis, celui-ci puisse être tenu par tout moyen de communication convenu par toutes les personnes ayant droit de vote;

Considérant l'article 29 a, b et p des statuts et règlements du syndicat stipulant en résumé que l'exécutif du syndicat peut prendre toutes décisions pour la bonne marche du syndicat;

Considérant que la consultation des membres de l'unité d'accréditation du syndicat est nécessaire pour se prononcer sur le renouvellement de l'assurance collective.

En raison des considérants exposés précédemment, de façon exceptionnelle, le comité exécutif du syndicat prend la décision de tenir une assemblée générale extraordinaire via une plateforme électronique soit la plateforme ZOOM.

Participez en grand nombre!

Isabelle Larouche, présidente SPSSDD

Téléphone: (418) 653-5965 Télécopieur: (418) 653-6545 Courriel: syndicat@spsdd.com

Site Web: www.spsdd.com

Facebook: <https://www.facebook.com/spsdd.spsdd>

100-945, rue Wolfe, Québec, G1V 4E2